



# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Phenol Red Photometer  
Page : 1/5

Numéro de version 2

Révision: 07.08.2013

Notice 2591

## \* 1 - Identification de la substance/ préparation et de la société/entreprise

### · 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **Phenol Red Photometer (Rouge de Phénol pour photomètre)**

· Code du produit: 31543263.X (X = A à D) – 31510062.X (X = A à D)

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation: Réactif pour l'analyse de l'eau

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Fournisseur :

**CIFEC**

**12 bis rue du Cdt Pilot 92200 NEUILLY S/SEINE FRANCE**

**Tél.: (33) 1 46.40.49.49 Fax : (33) 1 46.40.00.87**

· Service chargé des renseignements :

e-mail: [info@cifec.fr](mailto:info@cifec.fr)

Département "sécurité des produits"

· Contact pour les informations techniques:

Service Technique

e-mail: [info@cifec.fr](mailto:info@cifec.fr)

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Anti - Poison, France e-mail : [cap.paris@lrp.aphpa.fr](mailto:cap.paris@lrp.aphpa.fr)

Permanence Médicale téléphonique Tél. (33) 01 4005 4848 Fax. (33) 01 4005 4193

## \* 2 - Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié comme dangereuse selon le règlement CLP.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Aucun danger particulier à mentionner.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

· Pictogrammes de danger néant

· Mention d'avertissement néant

· Mentions de danger néant

## \* 3 - Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

· Composants contribuant aux dangers: néant

· REACH - substances pré-enregistrées Tous les éléments sont REACH pré-enregistrés.

## 4 - Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

· après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (15 min). Si les troubles persistent, consulter un médecin.



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Phenol Red Photometer

Numéro de version 2

Révision: 07.08.2013

Notice 2591

Page : 2/5 (suite de la page 1)

### · après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion en grande quantité:  
état malade vomissement dyspnée

### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

### · 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

### · 5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

### · Autres indications

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

## 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Eviter la formation de poussière

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres sections** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

## \* 7 - Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible

### · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### · Stockage

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire

#### · Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker à sec

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Le produit est hygroscopique

Protéger contre les effets de la lumière

· **Température de stockage recommandée :** 20 °C +/- 5 °C

· **Classe de stockage :** 13

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## \* 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.

### · 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Phenol Red Photometer      Numéro de version 2      Révision: 07.08.2013      Notice 2591  
Page : 3/5 (suite de la page 2)

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel** :
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** :  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni inspirer
- **Protection respiratoire** :  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P1
- **Protection des mains** : Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
- **Matériau des gants**  
caoutchouc nitrile  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,11$  mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.  
Temps de rupture: Level  $\leq 1$  ( 10 min)
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

### 9 - Propriétés physiques et chimiques

· <b>9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
· <b>Aspect:</b>	
Forme :	Tablettes
Couleur :	orange
· Odeur :	inodore
· valeur du pH (12,8 g/l) à 20 °C:	5,1
· Point de fusion :	801 °C
· Point d'ébullition :	1461 °C
· Point d'éclair :	non applicable
· <b>Inflammabilité (solide, gazeux)</b> :	Le produit n'est pas inflammable.
· <b>Danger d'explosion</b> :	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Densité à 20 °C:</b>	2,16 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité en vrac à 20 °C:</b>	~ 1140 kg/m <sup>3</sup>
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:</b>	358 g/l
· <b>Teneur en solvants :</b> solvants organiques	0,0 %
<b>Teneur en substances solides</b> :	100,0 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 - Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**  
métaux alcalins  
--> Dégagement de forte chaleur
- **Produits de décomposition dangereux:** voir paragraphe 5



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Phenol Red Photometer  
Page : 4/5 (suite de la page 3)

Numéro de version 2

Révision: 07.08.2013

Notice 2591

### \* 11 - Informations toxicologiques

#### • 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### • Toxicité aiguë :

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit / de préparation.  
Les indications suivantes concernent les composants individuels de la préparation.

##### • Effet primaire d'irritation :

• des yeux : Effet d'irritation.

• Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

##### • Indications toxicologiques complémentaires :

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

##### • Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

CAS-No. 7647-14-5:

Action mutagène bactérienne: test dAmes - négatif (IUCLD)

### \* 12 - Informations écologiques

#### • 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Autres indications : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### • Comportement dans des compartiments de l'environnement :

• 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### • Autres indications écologiques :

##### • Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB aucunes données disponibles

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 - Considérations relatives à l'élimination

#### • 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### • Recommandation :

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau (3 à 5 fois le volume) et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

##### • Catalogue européen des déchets

16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

##### • Emballages non nettoyés :

• Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

• Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### \* 14 Informations relatives au transport

#### • 14.1 No ONU

• ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

#### • 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

• ADR, ADN, IMDG, IATA

néant



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: Phenol Red Photometer  
Page : 5/5 (suite de la page 4)

Numéro de version 2

Révision: 07.08.2013

Notice 2591

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

### \* 15 - Informations réglementaires

- 15.4 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail : non nécessaire
- Classe de pollution des eaux :  
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### \* 16 - Autres

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

#### · Sources.

GESTIS-Stoffdatenbank  
IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)  
NTP (Programme National de Toxicologie)

- \* Données modifiées par rapport à la version précédente